

Vérification des appareils de levage

Contrôle Selon l'arrêté du 1er mars 2004 modifié, Code du travail article R4323-23, circulaire DRT n°2005-04 du 24 mars 2005
Vérification générale périodique



Client

ENCHERES MAT
IMPASSE DE TOULOUSE
ZI DE TAVERNIE
31150 BRUGUIERES

Lieu d'intervention

Dépôt ENCHÈRES MAT
BRUGUIERES

Identification de l'équipement

Marque :	PALFINGER	Modèle :	EPSILON
Type :	S260Z96	Année :	2 019
Marquage :	CE		
N° Constructeur :	2542338		
Porteur :	RENAULT		
Immat. / châssis :	FF025ZW		
N° Client :	1646708		
CMU en daN :	4 230		
Compteur :	980 H		

Conditions de la vérification

Appareil mis à disposition clairement identifié pendant le temps nécessaire : Oui
Mise à disposition de la notice d'instructions : Non
Mise à disposition de la déclaration de conformité (appareils neufs) : Non
Mise à disposition du certificat de conformité (appareils d'occasion) : Non
Rapports des vérifications précédentes mis à disposition : Non
Carnet de maintenance mis à disposition : Non
Mise à disposition des moyens nécessaires à l'accès aux parties à examiner : Oui
Mise à disposition des charges d'essais et/ou d'épreuves : Oui
Mise à disposition du personnel nécessaire à la conduite de l'appareil : Non

Conclusion de la vérification

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité

Récapitulatif des observations

Représentant client :

Vérificateur : David MALECAMP

Vérification des appareils de levage

Contrôle Selon l'arrêté du 1er mars 2004 modifié, Code du travail article R4323-23, circulaire DRT n°2005-04 du 24 mars 2005
Vérification générale périodique



Client

ENCHERES MAT
IMPASSE DE TOULOUSE
ZI DE TAVERNIE
31150 BRUGUIERES

Lieu d'intervention

Dépôt ENCHÈRES MAT
BRUGUIERES

Identification de l'équipement

Marque : PALFINGER Modèle : P17A_02-31 MPA
Type : M11_05440_01 Année : 2 019
Marquage : CE
N° Constructeur : 100463482
Porteur : RENAULT
Immat. / châssis : FF025ZW
N° Client : 1646708 (2)
CMU en daN : 8 275
Compteur : 101081 km

Conditions de la vérification

Appareil mis à disposition clairement identifié pendant le temps nécessaire : Oui
Mise à disposition de la notice d'instructions : Non
Mise à disposition de la déclaration de conformité (appareils neufs) : Non
Mise à disposition du certificat de conformité (appareils d'occasion) : Non
Rapports des vérifications précédentes mis à disposition : Non
Carnet de maintenance mis à disposition : Non
Mise à disposition des moyens nécessaires à l'accès aux parties à examiner : Oui
Mise à disposition des charges d'essais et/ou d'épreuves : Partiellement
Mise à disposition du personnel nécessaire à la conduite de l'appareil : Non

Conclusion de la vérification

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier.

Récapitulatif des observations

1 Fuite hydraulique sur flexible hydraulique - Y remédier

Représentant client :

Vérificateur : David MALECAMP

